



LES NAFLAS DU MOIS DE RAMADAN TRES DANS XURRATUL AINI DE SERIGNE SOUHAINBOU MBACKE IBN KHADIM RASSOUL

Celui qui effectue dans la nuit qui précède le premier jour de Ramadan (12 raakas) avec pour chacun la sourate « **fatiha** » suivie des sourates « **ina anzalnahou** » (2 fois) « **al kâfirouna** », (2 fois), « **iklass** » (2 fois), Dieu le sauvera à jamais de l'enfer et exaucera tous ses vœux formulés à la suite de cette prière.

Dans la **nuit du 1^{er} au 2**, celui qui effectue 6 raakas avec pour chacun d'eux la « **fatiha** » suivie de la sourate « **ina ahtainakal** » (10 fois), sera absous de tous ses péchés avant qu'il ne quitte les lieux de prières, il bénéficiera des avantages liés à mille grands pèlerinages et à mille petits pèlerinages (Ouma) effectués, ainsi qu'aux avantages dus à quelqu'un qui a donné en offrande 1000 "dereumes" et qui a rendu visite à 1000 malades il aura également les avantages dus à quelqu'un qui a accompagné 1000 morts jusqu'à leur dernière demeure ; ainsi qu'à ceux dus à quelqu'un qui a lu tout le coran. Il bénéficiera enfin de bénédictions plus importantes que celles dues à des dévotions d'une durée de 70 ans.

Dans la **nuit du 2 au 3** : si on effectue 6 raakas avec pour chaque raaka la « **fatiha** » suivie des sourates « **ina anzalnahou** » (4 fois) « **khoul ya ayouhal kâfirouna** » (4 fois), on aura bénéficié des avantages dus à quelqu'un qui aura affranchi 1000 esclaves et de ceux de quelqu'un qui aura donné à manger à 1000 personnes au terme d'une journée de jeûne, de ceux dus à quelqu'un qui a habillé 1000 personnes se trouvant dans un dénuement complet, donné à manger à 1000 personnes qui ont faim, on bénéficiera de bénédictions aussi importantes en quantités que le nombre des espèces volantes de la planète ; on bénéficiera en outre des avantages dus aux plus grands saints et ceux dus à ceux qui sont tués au cours d'une guerre sainte, enfin on ne rencontrera aucune épreuve dans la tombe.

Dans la **nuit du 3 au 4** : si on effectue 4 raakas avec pour chaque raaka la « **fatiha** » suivie de la sourate « **khoul ya ayouhal kâfirouna** » (3 fois), on bénéficiera des avantages dus à 1000 personnes qui se sont acquittées de leurs dévotions, on sera en plus absous de tous ses péchés avant qu'on quitte le lieu de prière.

Dans la **nuit du 4 au 5** : quatre (4) raakas avec pour chacun la « **fatiha** » suivie des versets « **alam nasraa** » (1 fois), « **khoul houwa allahou** » (3 fois), on sera considéré comme quelqu'un qui a fait le grand et les petits pèlerinages 1000 fois. On sera préservé de la pauvreté et verra nos chances d'acquisition de biens multipliées. De chaque lettre naîtront 2 anges qui se chargeront d'effacer nos péchés et d'enregistrer des bienfaits à notre intention ; de nous octroyer des grades et ce, durant une année entière.

<http://www.daarayweb.org>

Ce document est la propriété de Miftaah'Graph et est soumis aux règles de droits d'auteurs, tout usage commercial est à cet effet banni.

A notre mort, on bénéficiera des faveurs dues à un combattant tué au cours d'une guerre sainte. On sera absous (de tous ses péchés), on ne connaîtra pas les affres de la mort et on aura absolument les agréments du Tout-Puisant, à sa mort, on lui ouvrira de sa tombe des portes qui donnent sur le paradis et qu'il contempera jusqu'au jour du jugement.

Dans la **nuit du 5 au 6** : 2 raakas avec pour chacun la « **fatiha** » suivie de la sourate « **Khoul houwa allahou** » (12 fois), il sera considéré comme quelqu'un qui a effectué 1000 rakas sur le « makhama » Ibrahim (à quelque mètre de la Kaaba), 1000 rakas dans la Mosquée de la Mecque, donné en aumône (5000f) donné à mangé 1000 personnes qui ont faim, ses vœux seront exaucés. Il sera considéré comme quelqu'un qui a donné à manger après une journée de jeûne à tous les musulmans. A sa mort il sera compté parmi les ceux qui sont tués au cours d'une guerre sainte, il sera préservé des affres de la mort, sa tombe sera aménagée comme des jardins d'Eden. Il ressuscitera auréolé de la lumière céleste, sera d'une beauté comparable à celle du soleil avec le plus beau parfum du monde, il ira au Paradis sans subir aucune épreuve, sans jugement et il sera parmi les Prophètes dans la vie éternelle.

- **Nuit du 06 au 07** : 6 raakas avec pour chacun d'eux la « **fatiha** » suivie de la sourate « **koulwa ya ayouhal kâfirouna** » (7 fois). Et la sourate « **khoul houwa allahou** » (7 fois) il bénéficiera de bienfaits pour chaque verset, il sera considéré comme quelqu'un qui aura donné en aumône 1000 dinars ; tous ses vœux seront exaucés, il bénéficiera en outre de bénédictions aussi importantes en qualité que le nombre de jours de l'existence terrestre ; pour chaque lettre on lui bâtera une grande maison au paradis.

- **Nuit du 07 au 08**: 2 raakas avec pour chacun la « **fatiha** » suivie de la sourate « **khoul houwa allahou** » (12 fois). Pour chaque lettre des sourates employées, il bénéficiera des bénédictions dues à 1000 ans de dévotions. Il sera considéré comme quelqu'un qui a donné à manger à tous les musulmans pendant 70 ans révolus tout en leur donnant à boire et les habillant. Il aura en outre les bénédictions liées à l'affranchissement de 1000 esclaves ; ses vœux seront exaucés, il ressuscitera avec la lumière céleste. Il traversera « **siraat** » comme un éclair, il lui sera demandé de sauver de l'enfer (70) personnes qui y étaient destinées.

- **Nuit du 08 au 09**: 4 raakas avec pour chacun la « **fatiha** » suivie de la sourate « **tabatt yada** » (3 fois) et de la sourate « **khoul houwa allahou** » (1 fois), il lui sera accordé les bénédictions dues à tous ceux qui acceptent stoïquement les décrets divins (mounkat yi) et à tous ceux qui manifestent à Dieu leur reconnaissance ; il lui sera accordé les avantages liés à la lecture du coran tout entier ; il bénéficiera des bénédictions qui procurent 70 ans de dévotions pendant lesquels il passe les journées à jeûner et les nuits à prier.

Ordre sera donné à 2 anges qui se chargeront d'effacer ses péchés et d'enregistrer des bienfaits à son intention et ce jusqu'au jour du jugement dernier. Dieu agréera ses prières et son jeûne et le mettra à l'abri des mauvaises intentions des hommes, il ouvrira à son intention les portes des 8 paradis et le priera d'entrer dans celui de son choix et ce sans le juger.

- **Nuit du 09 au 10** : 4 raakas avec chacun d'eux la « **fatiha** » suivie du verset « **ayatoul koursiyou** »(1 fois), de la sourate « **ina anzalnahou** » (12 fois). Avant de quitter le lieu de prière, il se verra absous de tous ses péchés sans exclusive ; on lui bénéficiera de bénédictions égales à celles de 50 (homme de Dieu) véridique, celles de 70 personnes tuées dans une guerre sainte. Avant sa mort, il goûtera de fruits provenant du paradis, on lui demandera de sauver de l'enfer 70 personnes qui y étaient destinées.

- **Nuit du 10 au 11**: 4 raakas avec pour chacun d'eux la « **fatiha** » suivie de la sourate « **ina anzalnahou** » (7 fois) des sourates « **khoul ya ayouhal kâfirouna** » (7 fois) « **khoul houwal allahou** » (7 fois), après le salut final dire « **la hawla wala khouwata ila billah hahilyil azimi** »(70 fois) dire ensuite « **salatou ala nabi** » (70 fois) il sera absous de tous ses péchés sans exclusive ; pour chaque verset il lui sera accordé des faveurs dues aux dévotions d'une année ainsi que celles dues à quelqu'un qui a rendu leur liberté à 1000 esclaves, donnée en aumône 1000 dinars, donnée à manger à 1000 personnes qui n'ont rien à manger, habillé 1000 personnes se trouvant dans le dénouement le plus complet. Tout ce qui existe sur terre vivant

ou non intercédéra auprès de Dieu pour qu'il lui pardonne tous ses péchés, il sera préservé contre toutes les calamités, toutes les peines, la faim, l'indigence (sous ses formes: **raag**) les djinns contre les affres de la mort il ira au paradis sans jugement aucun.

- **Nuit du 11 au 12** : 10 raakas avec pour chacun d'eux la « **fatih**a » suivie de la sourate « **koul houwa allahou** » (6 fois), il bénéficiera de 8000 épouses au Paradis et il vivra en compagnie du Prophète (PSL), il bénéficiera en outre des faveurs dues à celui qui a étudié le « tawrète », « l'indjile », le « zabor » et le « coran ». Par ailleurs ? il sera absous de tous ses péchés quelle que soit leur importance même s'ils égalaient en nombre les vagues de la mer. Il lui sera accordé des bénédictions dues à 70 ans de dévotions à Dieu ; il sera considéré comme quelqu'un qui a rendu leur liberté à 1000 esclaves ; le jour du jugement dernier on lui donnera l'ordre de sauver de l'enfer autant de personnes qu'il le désirera et qui y étaient destinées. Il ira au Paradis sans être jugé.

- **Nuit du 12 au 13** : 2 rakas avec pour chacun d'eux la « **fatih**a » suivie de la sourate « **koul houwa allahou** » (5 fois), on lui bâtira au paradis une grande maison composée de 7 chambres tout en or. Dans chacune de ces chambres il y aura 1000 lits avec dans chacun d'eux une épouse, en outre il bénéficiera de bénédictions dues à 20 ans passés à jeûner et des bénédictions dues à 1000 rakas effectués.

- **Nuit du 13 au 14** : 8 rakas avec pour chacun d'eux la « **fatih**a » suivie de la sourate « **isa djaha** » (7 fois), il sera considéré comme quelqu'un qui a donné 1000 dinars, affranchi 1000 esclaves, donné à manger à 1000 personnes n'ayant rien à manger. Dieu agréera toutes ses prières et son jeûne, il sera préservé contre les maux d'ici et de l'au-delà. Il ne connaîtra pas les inquiétudes et angoisses du jour du jugement dernier, il lui sera donné l'ordre de sauver de l'enfer autant de personnes qu'il voudra et qui y étaient destinées sans qu'elles soient jugées.

- **Nuit du 14 au 15**: 6 rakas avec pour chacun d'eux la « **fatih**a » suivie des sourates « **isa djaha** » et **35 « koul houwa alahou »**. Dieu agréera ses prières et son jeûne, tous ses péchés seront reconvertis en bienfaits. Pour chacune des lettres composant les sourates employées, il lui sera bâti en grande cité au paradis, il sera considéré comme quelqu'un qui a donné à manger aux musulmans du monde entier.

- **Nuit du 15 au 16** : 2 rakas avec pour chacun la « **fatih**a » suivie de la sourate « **iza zoulzilati** » (10 fois) il lui accordera beaucoup de bénédictions en outre il sera absous de tous ses péchés par ailleurs, s'il se trouvait dans l'angoisses, Dieu l'en délivrera, Dieu le préservera des calamités de ce monde et de l'autre ; il sera préservé contre la pauvreté et verra ses chances d'acquisition de biens multipliées. Dieu se montrera miséricordieux à son égard. Il ira au paradis en compagnie des plus illustres créatures.

- **Nuit du 16 au 17** :12 rakas avec pour chacun d'eux la « **fatih**a » suivie de sourates « **ina anzalnahou** » (2 fois) et « **koul houwa allahou** » (2 fois) il bénéficiera de bénédictions d'un nombre aussi important que le nombre de tous les croyants, du premier au dernier s'il se trouvait malade, il guérira, s'il se trouve endetté. Dieu l'acquittera de ses dettes, s'il se trouvait angoissé, Dieu l'en guérirait et Dieu le préservera de l'enfer.

- **Nuit du 17 au 18** : 10 rakas avec pour chacun d'eux la « **fatih**a » suivie des sourates « **sabi hisma** » (1 fois) « **koul ya ayouhal kafirouna** » (1fois) « **koul houwa allahou** » (1 fois), il sera considéré comme quelqu'un qui détiendrait toutes les richesses terrestres et les emploierait au service du Tout-Puissant Dieu. Pour chaque lettre des sourates employées, on lui bâtira une grande cité au paradis, il sera considéré comme quelqu'un qui s'est acquitté de ses devoirs envers le Tout-Puissant pendant 70 ans au cours duquel, il aura passé les journées à jeûner et les nuits à prier ; il sera considéré comme quelqu'un qui a lu le coran 100 fois, fait 100 fois le grand pèlerinage et 100 fois le petit pèlerinage, il bénéficiera des bénédictions dont Dieu seul connaît l'importance avant de mourir, il lui sera montré sa demeure au paradis, le jour du jugement dernier, il ne verra rien qui lui fasse peur ou qui l'inquiète.

- **Nuit du 18 au 19**: 6 rakas avec pour chacun d'eux la « **fatih**a » suivie de la sourate « **ikhlass** » (7 fois). Le paradis est la récompense due à cette prière, Dieu préservera l'auteur de cette

<http://www.daarayweb.org>

Ce document est la propriété de Miftaah'Graph et est soumis aux règles de droits d'auteurs, tout usage commercial est à cet effet banni.

prière de tout ce dont il a peur, Dieu exaucera tous ses vœux. Satan évitera de le rencontrer, il conservera la foi jusqu'à la fin de ses jours, il fera partie des premières personnes à entrer au Paradis.

- **Nuit du 19 au 20** : 8 rakas avec pour chacun d'eux la « **fatiha** » suivie des sourates « **ina anzalnahou** » (1 fois) et « **khoul houwa alahou** » (3 fois), il bénéficiera des bénédictions aussi importantes que celles dues à tout les hommes qui ont fait quelque chose de bien. Il sera absous de tous ses péchés sans exclusive. On le préservera de l'obscurité de la tombe, il ira au Paradis en compagnie du Prophète Muhammad (PSL).

- **Nuit du 20 au 21** : 4 Rakas avec la « **fatiha** » suivi de la sourate « **khoul houwa alahou** » (20fois), il sera considéré comme quelqu'un qui détiendrait tous les biens de la planète et les dépenserait au nom de Dieu, comme quelqu'un qui avait lu le « Tawrète », le « Injil » le « Zabaur » et le « Coran ».A sa mort il sera aussi propre (en péché) que le jour de sa naissance.

- **Nuit du 21 au 22** : 2 rakas avec la « **fatiha** » suivi de sourates « **sabi hisma** » (3 fois), « **inna anzalnabou** » (3 fois), « **khoul houwa allahou** » (3 fois), « **falakhi** » (3 fois), « **nassi** » (3 fois) Dieu bârira à son intention 70 cités avec dans chaque cité 1000 maisons et dans chaque concession 1000 chambres en or et en argent, dans chaque chambre 1000 lits et dans chaque lit 1000 épouses.

- **Nuit du 22 au 23** : 4 rakas avec la « **fatiha** » suivie des sourates « **iza diaha nassourou lahi** » (5 fois), « **khoul houwa alahou** » (5 fois), il sera absous de tous ses péchés. Ordre sera donné à 2 anges qui se chargeront d'effacer ses péchés et d'enregistrer à son nom des bénédictions pendant une année entière. S'il meurt entre temps, il bénéficiera des bénédictions dues à quelqu'un qui s'est tué au cours d'une guerre sainte. Il ressuscitera avec une beauté aussi éclatante que le soleil, il traversera « siraat » comme un éclair.

- **Nuit du 23 au 24** : 6 rakas avec la « **fatiha** » suivi de la sourate « **khoul houwa alahou** » (3 fois), il sera au Paradis sans être jugé.

- **Nuit du 24 au 25** : 8 rakas avec la « **fatiha** » suivie de la sourate « **khoul houwa alahou** » (4 fois), il sera absous de tous ses péchés avant de quitter le lieu de prière, en outre, il ne connaîtra jamais les épreuves (de Dieu).

- **Nuit du 25 au 26** : 10 rakas avec la « **fatiha** » suivie des sourates « **al khârihatou** » (1 fois) « **khoul houwa alahou** » (5 fois). Après la prière il se repend aussi longtemps qu'il lui est possible, il sera préservé des feux de l'enfer, il sera considéré comme quelqu'un qui aura jeûné pendant toute la durée de l'existence, il bénéficiera des bénédictions aussi importantes en quantité que le nombre de toutes les étoiles et de toutes les feuilles des arbres ; il bénéficiera également de bénédictions capable de couvrir tout l'espace compris entre le ciel et la terre. Le jour de la résurrection il ira au Paradis escorté des anges Djibril, Mikaël, Izrafil, Izrahil.

- **Nuit du 26 au 27** : 12 rakas avec la « **fatiha** » suivie de la sourate « **Ina anzalnahou** » (10 fois) il bénéficiera des bénédictions aussi importantes en nombre que le nombre des jours de l'existence terrestre. A la résurrection, il sera parmi les prophètes.

- **Nuit du 27 au 28** : 4 rakas avec la « **fatiha** » suivie des sourates « **watiini** » (5 fois) « **khoul ya ayouhal kafirouna** » (5 fois) « **ikhlass** » (5 fois). Après la prière il se repend aussi longtemps qu'il peut alors, il sera absous de tous ses péchés.

- **Nuit du 28 au 29** : même chose qu'à la nuit du 27 au 28.

- **Nuit du 29 au 30** : 6 rakas avec la « **fatiha** » suivie de la sourate « **khoul houwa alahou** » (11fois),il sera bâti à son intention une maison au Paradis. De même si on effectue 4 rakas avec la « **fatiha** » suivie des sourates « **khoul ya ayouhal kâfirouna** » (25 fois) « **khoul houwa allahou** » (25 fois), on sera préservé des feux de l'enfer, on sera absous de tous ses péchés, de même ses proches parents on traversera « siraat » comme un éclair.